

LA LETTRE

du légionnaire du Val de Marne
SEMLH 94

N°3 • Décembre 2010



Le Mot du Président

«La Légion d'Honneur, aujourd'hui, on la donne à tout le monde !» «On la donne surtout aux amis du pouvoir !», «Pour avoir la Légion d'Honneur, il faut être chanteur ou footballeur !».

Appréciations péremptoires entendues fréquemment dans la bouche de personnes qui, généralement, ne peuvent espérer être, un jour, nommées dans l'Ordre. Mais malheureusement également parfois dans la bouche de légionnaires, qui sans en avoir conscience ne servent pas le prestige de ce même Ordre. Des affirmations reprises ces derniers mois par les médias, presse écrite ou télévision. Elles méritent quelques mises au point.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Ordre comptait plus de 300 000 membres vivants. Le Code modifié par le général de Gaulle en 1962, a limité ce nombre à 125 000. C'est le Président de la République qui fixe le volume du contingent annuel, qui est actuellement de 4 885 (dont 3 980 chevaliers). Les précautions prises pour éviter toute inflation ont été telles que nous sommes actuellement 93.000.

La décoration d'étrangers, généralement par le Président lui-même, fait également l'objet de critiques. Or ces derniers, qui font partie d'un contingent spécifique (283 par an), ne sont pas reçus dans l'ordre et ne peuvent en être membre. La devise «Honneur et Patrie» exclut de fait des non français, qui ne sauraient faire allégeance à notre pays. Il n'en reste pas moins, que la personnalité de ces étrangers sert indis-

cutablement, sauf rares exceptions, le prestige de l'Ordre.

Les artistes ou sportifs de haut niveau dont la nomination ou promotion agace, ne représentent qu'un très faible pourcentage des promotions. Ils sont cependant les seuls cités par les médias, simplement parce qu'ils sont les seuls que les journalistes connaissent. A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler l'Article 1 du code de la Légion d'Honneur «La Légion d'Honneur est la plus élevée des distinctions nationales. Elle est la récompense de mérites éminents acquis au service de la nation soit à titre civil, soit sous les armes.» Les services rendus à notre pays par un champion du monde sont-ils éminents ? On peut en discuter. Ce qui est indiscutable c'est que la notoriété sportive fait de, nos jours, partie de la notoriété d'un pays. Il en va de même pour les artistes, encore qu'il faille là être prudent, car nombre d'entre eux sont nommés plus pour leur action humanitaire que pour leur carrière artistique.

Enfin, si quelques amis du pouvoir sont parfois favorisés ce n'est pas un phénomène nouveau et il ne s'est certainement pas aggravé sous la V^e République.

J'espère que ces quelques mots apporteront une information à ceux qui en auraient eu besoin et donneront des arguments à tout ceux qui, fiers, à juste titre d'être membre de notre premier Ordre National, chercheront à défendre son prestige.

Jean-Paul Kieffer



Le Président

Monsieur et cher légionnaire,

Il est de bon ton lorsque vous recevez votre décoration de dire à la fin de votre discours en quelques mots, combien vous partagez ces mérites avec votre compagne.

Mais pourquoi n'êtes vous pas plus généreux en remerciements et en compliments, car en final dans la majeure partie des cas, c'est elle qui vous a porté, soutenu, aidé, motivé, en un mot vous a «fait».

D'aucun vont dire : «Il exagère» et pourtant hormis les célibataires endurcis et les cas particuliers ... je suis sûr que dans votre for intérieur vous reconnaissez que je dis vrai. Car, que vous soyez civil ou militaire, haut fonctionnaire ou chef d'entreprise combien de fois dans votre carrière avez-vous eu recours à votre épouse dans les moments de doute, de stress ; les conseils, les appuis, voire les consolations sont venus vous faire rebondir et repartir du bon pied. Chaque nouveau départ étant une renaissance grâce à votre compagne, les courbatures de l'âme faisant place à l'espoir.

Pourtant messieurs lors du couronnement de vos mérites, c'est du bout des lèvres que vous reconnaissez les leurs.

Que ces quelques lignes vous incitent à l'avenir à vous souvenir et aussi partager l'Honneur avec celle qui a partagé vos bons et mauvais moments.

Que ces quelques lignes vous incitent à l'avenir à vous souvenir et aussi partager l'Honneur avec celle qui a partagé vos bons et mauvais moments.

«La Femme vaillante est la couronne de l'Homme»

Ancien Testament, Les Proverbes 12.4

La parité au sein du bureau

Issue d'une lignée familiale de légionnaires à titre militaire, c'est tout naturellement que Marie-France Jourdan a accepté la proposition qui lui a été faite par le colonel J.-P. Kieffer, Président de section, d'apporter sa contribution au fonctionnement du bureau départemental de la SEMLH du Val de Marne.

Médecin, après une première étape d'exercice en libéral comme pédiatre, Marie-France Jourdan a intégré la grande administration qu'est la Caisse nationale d'assurance maladie pour y faire une carrière qui l'a conduite à assumer des responsabilités au niveau national.

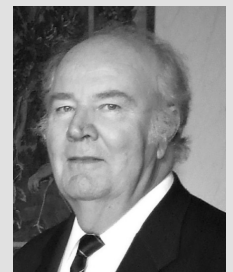


Marie-France Jourdan

Elle a au cours de cette carrière été amenée à découvrir d'autres cultures que la culture médicale telles que le droit, l'audit, les démarches qualité à l'occasion de la création et du pilotage de services qui lui étaient confiés.

Au terme de cette évolution, elle est actuellement affectée au ministère du budget-direction du budget, à la sous direction en charge des comptes sociaux et de la santé. Agée de 60 ans, elle est mère de quatre enfants et grand-mère de cinq petits enfants.

Très touchée par l'honneur qui lui est fait, Marie-France Jourdan s'engage à assister avec dévouement le trésorier de la section et elle sera naturellement particulièrement attentive aux questions de ses colégionnaires féminines nombreuses dans ce département.



Claude Fortin

A vos compagnes

Compte rendu du gala du 16 Octobre 2010 à Créteil

Le 16 octobre 2010 s'est tenu dans la convivialité le gala dansant départemental des Membres de la Légion d'Honneur du Val de Marne organisé par le Comité n°3 de Créteil, avec l'appui des Comités de Sucy en Brie et l'Hay-les-Roses. Nous les remercions vivement pour l'aide apportée à l'élaboration de cette journée.

Cette manifestation s'est déroulée dans la salle des fêtes Georges Duhamel de Créteil mise à notre disposition par la municipalité.

Compte tenu des événements, monsieur le Préfet Michel Camux et monsieur le Député Maire Laurent Cathala se sont fait excuser. Monsieur le Député Maire était représenté par monsieur Jean-Paul Defrade Maire adjoint

délégué aux Anciens Combattants.

Après l'apéritif cordialement offert par la municipalité, notre président départemental le Colonel Jean-Paul Kieffer a prononcé un élogieux discours et remercié tous les Légionnaires présents, malgré des difficultés de transport pour certains.

Un excellent déjeuner nous a été servi, entrecoupé de musique et de danses.

Puis le groupe Osmose Art a exécuté des démonstrations de danses Orientales qui ont clôturé cette fin d'après-midi. Ce fut une agréable réunion qui a permis aux Légionnaires de se retrouver.

Dominique Corticchiato

La dépendance

L'âge moyen des membres de notre société d'entraide augmente, ce qui est une bonne chose car seuls les morts restent jeunes.

La contre partie de cette augmentation de la durée de la vie est l'augmentation corrélative du risque de dépendance dans les grands âges, toutes les statistiques actuelles le prouvent.

Être dépendant, c'est ne plus pouvoir accomplir seul deux des quatre actes élémentaires de la vie, se déplacer, se laver, s'habiller et s'alimenter. Il faut alors pouvoir bénéficier de l'aide constante d'une tierce personne, être hospitalisé en centre de long séjour ou être hébergé en section de cure médicale. Mais tout cela coûte fort cher et il faudra pouvoir faire face à ces dépenses.

Aussi penser à l'entraide c'est d'abord s'aider soi-même,

et ne pas compter que sur les autres pour faire face à ce risque accru de dépendance.

Cette question de l'aide pour les personnes dépendantes a fait l'objet de questions lors de l'assemblée générale de notre société le 17 juin 2010.

Le Général Lebrun, chargé d'y répondre a rappelé qu'il existe depuis quelques années des assurances et des mutuelles, dont certaines ont été déjà recommandées par la SEMLH, qui proposent des contrats consistant au service d'une rente de dépendance.

Il a aussi rappelé qu'il faut y souscrire quand il est encore temps, soit avant d'avoir 75 ans et surtout qu'il faut ne pas oublier aussi d'y souscrire pour nos conjoints.

Jean-Philippe Reussner

Vie des Comités

- **Comité 01. Champigny** Pt : M. Vézinat, Sec. et Trés. : Mme D. Périgord
16/11/2010 : visite Musée de la Police à Paris, déjeuner. 12/2010 : déjeuner de fin d'année à l'Anas et remises de Brevets LH, 94340 Joinville-le-Pont. Visites aux Sociétaires en Maison de retraite et diffusion courant Octobre 2010 du Bulletin n° 19. 26/03/2011 : A.G. 94340 Joinville-le-Pont, déjeuner.
- **Comité 02. Charenton** Pt : O. Tollu, Sec. et Trés. : J. Geneton
5/06/2010 : A.G. électorale 94000 Créteil.
- **Comité 03. Créteil** Pt : S. Carpentier, Sec. : R. Charpenne, Trés. : M. Backowski
16/10/2010 : Gala SEMLH 94, Salle Georges Duhamel 94000 Créteil. A.G. 15/01/2011
- **Comité 04. Nogent** Pt : O. Echappé, Sec. : J. Sylvestre, Trés. : J.-C. Lalaut
20/02/2010 : A.G. 94170 Le Perreux
- **Comité 05. Saint Mandé** Pt : J. Guimezanes, Sec. G. Hanique, Trés. : Mme S. Jacquet
L'AG qui avait lieu habituellement en septembre sera avancée au début d'année.
- **Comité 06. Saint Maur** Pt : J.-M. Reussner, Sec. J.-M. Wagnon, Trés. : J. Bouvier
9/10/2010 : Apéritif de rentrée et remise de diplômes, 94100 Saint-Maur. 11/04/2011 : A.G., 94100 Mairie de Saint-Maur
- **Comité 07. Sucy-en-Brie** Pt : M. Hudan, Sec. J. Bedes, Trés. : Mme Chrétien-Georgel
27/03/2010 : A.G., Centre culturel Vladimir d'Ormesson, 94490 Ormesson
- **Comité 09. Vincennes** Pt : G. Sulter, Sec. J.-C. Martin, Trés. : L. Jégard
19/11/2010 : A.G., 94300 Mairie de Vincennes, visites à l'étude. A.G. le 11/03/2011
- **Comité 10. L'Hay-les-Roses** Pt : C. Fortin, Sec. J. Alvernhe, Trés. : J. Hug
20/02/2010 : A.G., 94310 Orly. 13/11/10 : pot annuel de rentrée, 94310 Orly
29/11/2010 : remise des Brevets en commun avec le Comité 11 à la sous-préfecture de l'Hay-les-Roses.
- **Comité 11. Cachan** Pt : P. Denis, Sec. J. Magne, Trés. : J.-M. Giovannetti
6/02/2010 : A.G., 94270 Fort du Kremlin-Bicêtre
- **Pour mémoire** : 16/10/2010 : Gala SEMLH du Val de Marne 94000 Créteil. 19/03/2011 : A.G. de la SEMLH section du Val de Marne, 94700 Maisons-Alfort. 20/05/2011 : Projet de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par la section du Val de Marne.



Jean-Marie Wagnon

Les forces armées françaises en Afghanistan (2001-2010)

Quelques repères pour ne pas les oublier

Remarque liminaire : Le présent article n'est pas un argumentaire pour justifier ou non la présence des forces armées françaises en Afghanistan. La rédaction de ce bulletin de liaison s'interdit tout débat politique sur le sujet.

A l'issue des attentats du 11 septembre 2001 sur le territoire des Etats Unis (tours du World Trade Center et Pentagone), l'ONU prend une résolution autorisant d'agir, dans le cadre de la légitime défense, en vue de prévenir les actes terroristes. Ce droit à la légitime défense est rapidement exploité par les Etats Unis pour recourir à des représailles contre les zones des talibans et les camps d'entraînement d'Al-Qaïda en Afghanistan.

Sur le théâtre afghan 2 grandes opérations se sont déroulées :

- **Enduring Freedom-(Liberté immuable)-(OEF)** déclenchée dès l'action initiale en octobre 2001 principalement par les Etats Unis et le Royaume Uni, sous commandement américain, afin de détruire l'organisation Al Qaïda et ses bases en Afghanistan. Actuellement il n'y a plus de participation terrestre française à cette opération.

- l'action conduite par la **FIAS** (Force d'assistance et de sécurité internationale) mise en place sous commandement OTAN - agissant avec mandat de l'ONU - suite à la conférence de Bonn en décembre 2001.

La mission de la FIAS est de :

- sécuriser les zones placées sous sa responsabilité pour permettre des opérations de développement, de reconstruction et le déploiement des services de l'Etat afghan,
- soutenir la montée en puissance de l'armée nationale pour lui permettre de reprendre à son compte les missions de sécurisation.

Ces 2 opérations (OEF et FIAS) se déroulent en parallèle et en coordination l'une avec l'autre.

Dans ce cadre général, les principaux événements intéressant les forces armées françaises depuis 2001 sont les suivants :

- **de novembre 2001 à avril 2002**, un groupe aéronaval français de 3000 marins sera déployé en Océan Indien avec la participation du porte-avions *Charles de Gaulle*.

- **le 6 décembre 2001** une compagnie de 220 soldats français foule pour la première fois le sol afghan et s'installe à Mazar-e-Sharif, dans le nord du pays.

- **en 2002**, un bataillon français (530 hommes) effectue sa première patrouille.

- **en 2004** un général français prend le commandement de la FIAS pour 6 mois.

- **en août 2006** la région RC-C (région capitale/Kaboul) est

créée et la France en prend le commandement pour 8 mois.

- **en septembre 2008** le parlement français autorise la poursuite de notre engagement en Afghanistan.

- **le 1^{er} novembre 2009** le dispositif de la FIAS est remanié : les moyens français quittent la région centre-Kaboul pour une nouvelle implantation dans la région est de Kaboul (RC-E).

- **en fin d'année 2009**, 150 gendarmes rejoignent l'Afghanistan afin d'aider à la formation de la police locale.

En ce qui concerne le soutien aérien, celui-ci s'exerce d'une manière permanente depuis 2001. Actuellement son déploiement est le suivant : à partir de l'Afghanistan, KANDAHAR (avions de combat), BAGRAM (drones) et du Tadjikistan- DOUCHANBÉ (avions de transport). Il a été plusieurs fois renforcé par des moyens en provenance du porte-avions *Charles de Gaulle* lors de sa présence dans l'Océan Indien (2001, 2004, 2006, 2007).

La composante aéronavale se trouve depuis le début des opérations en Océan Indien où elle est intégrée dans la force maritime qui contrôle le nord de cette zone afin d'empêcher le transit des terroristes vers la péninsule arabique et de lutter contre les trafics d'armes et de drogue.

Les effectifs français engagés actuellement sont de 3 750 hommes déployés sur le territoire afghan, au Tadjikistan et en Océan Indien.

Nous constatons qu'une partie ultra-minoritaire de la société française est encore au fait de ces événements en dehors des villes de garnison et des familles concernées. Pour le reste de la population, les opérations en Afghanistan sont lointaines et le territoire national n'est plus jamais mis en cause. Elles sont aussi très éloignées des problèmes du quotidien.

Malheureusement, seules les pertes humaines¹ (voire la prise d'otages de journalistes) agissent brièvement comme une piqure de rappel.

Sans débattre du bien-fondé de leur présence en Afghanistan, il apparaît important que nous soyons solidaires et respectueux de ces jeunes français qui risquent leur vie dans l'accomplissement de leur devoir de soldat qui exige en toute circonstance discipline, loyauté et esprit de sacrifice.

Restons proches de nos soldats engagés dans des opérations compliquées et dangereuses.

Gérard Dubourdieu

1. Sur plus de 2 100 militaires de la coalition tués à ce jour en Afghanistan, 50 sont français.



Gérard Dubourdieu

Assemblée générale extraordinaire de la SEMLH mardi 25 janvier 2011

A la Maison de la Chimie 28 rue Saint Dominique 75007 Paris. Si vous n'assistez pas à cette assemblée, envoyez votre

pouvoir à votre Président de section ou de comité le plus rapidement possible.

Prochain Conseil Départemental le mercredi 19 janvier à 10 h

au mess de la Légion de Gendarmerie Mobile d'Ile de France EM.SAT 4, avenue BUSTEAU 94700 Maisons-Alfort



Si vous avez une adresse mail,
merci de la communiquer
à al.guilloreau@wanadoo.fr

Mouvement des effectifs

Ils nous ont rejoints

Mme AMOURETTE Christine	Nogent sur Marne
Mme La Colonelle ARBIOL Dominique	Cachan
Mme AURORE Claris	Créteil
Mme BELMONT Élisabeth	Saint Maur des Fossés
Mme BOISSIERE Maria Julia	Saint Maur des Fossés
M. BOURNIZEAU Jean	Saint Mandé
M le Maire BRETILLON Jean Marie	Charenton
M. CAZANAVE Gilles	Vincennes
Com Colonel DAFFOS Pierre	Vincennes
Mme DAUPHINOT Yvonne	Charenton
Mme DECROIX Valérie	L'Haÿ les Roses
Mme DIDIER Béatrice	Charenton
M. DING Han hua	Champigny-sur-Marne
M. DUPUCH Frédéric	Champigny-sur-Marne
Docteur ESTESO Adoracion	Vincennes
Mme FOURNIER Dominique	Saint Maur des Fossés
Lt Colonel FOUYET Pascal	L'Haÿ les Roses
Mme FRIGGERI Catherine	Vincennes
M. FROGER André	Nogent sur Marne

M. GIRAUD Aimé	Sucy en Brie
Mme GRASSO Jeanne	Saint Maur des Fossés
Mme GUETTE Janine	Sucy en Brie
Docteur HASCOET Jacques	L'Haÿ les Roses
Lt Colonel HUOT Jacky	Cachan
M. LASFARGUES Gérard	Charenton
Mme LE BIDEAU Dominique	Vincennes
Docteur LIDOVE Évelyne	Saint Maur des Fossés
Lt Colonel MABIN François Xavier	Saint Mandé
Lt Colonel MACE Bernard	Charenton
Général MOULINIE Jean Pierre	Cachan
Médecin en chef PUEL Charles	Nogent sur Marne
Mme ROCHAS Élisabeth	Saint Maur des Fossés
Maitre SAINT ESTEBEN Robert	Vincennes
Docteur SULMAN Charles	Nogent sur Marne
Mme TALOTE MARCOTTE Joëlle	Cachan
Mme TARON PUNSOLA Monique	Cachan
Lt Colonel VINCENT Yves	Charenton

Nouvelles adhésions du 16 mai au 15 novembre 2010

Ils nous ont quittés

M. BELTRAN Gilbert	Saint Maur des Fossés
Mme CODINA Carmen	Cachan
Mme CUVEILLIER Jeanne	Saint Maur des Fossés
Mr Le Lt Colonel FLICOURT Georges	Charenton
Mr HECQUET Paul	Saint Mandé
Mr JAVELIER Jean	Vincennes

Mr LEROY Constant	Cachan
Mme MONTEL Paulette	Charenton
Mr ROBERT Julien	Charenton
Mme SERBAT Andrea	Saint Maur des Fossés
Mme WARME JANVILLE Jane	Cachan

Décès du 16 mai au 15 novembre 2010

Départs de la section

Mme ANDRE Jacqueline	Saint Maur des Fossés
Lt Colonel BARTEI Frédéric	Champigny sur Marne
Mme La Colonelle BORD Annie	Nogent sur Marne
Mme BOUST Louise Anne	Charenton

Colonel HERVE Christian	Cachan
Colonel SASSARD Thierry	Charenton
Lt Colonel SCRIBAN Jean	Cachan
M. TOULOUZE Jean Charles	L'Haÿ-les-Roses

Démissions

Mme DUFURNET Jacqueline	Charenton
Mr PERNET Michel	Cachan
Mr ROUSSEL René	Cachan
Mme SAVIN Georgette	Charenton
M TARK Jean	Champigny sur Marne

Pourquoi communiquer son adresse «mail»?

La section recherche avant tout une baisse des frais de correspondance en diffusant en particulier *La Lettre du Légionnaire du Val de Marne* (en noir ou en couleur),

Cette possibilité sert aussi à créer des liaisons rapides entre les membres des différents bureaux pour les informations de service réglementaires ou non.

Mais avec seulement 13% d'adresses «mail» répertoriées (125 sur 948) il est difficile d'atteindre les objectifs.

Merci à la vingtaine de sociétaires qui ont bien voulu répondre à l'appel de la Lettre du mois de juin.

Et pour les autres il n'est jamais trop tard à :

al.guilloreau@wanadoo.fr.

Comme pour les données du fichier géré par la Section la confidentialité est stricte.

Le Mot du Trésorier

Notre budget 2010 aura été respecté puisqu'en cette fin d'année nous nous retrouvons à l'équilibre par rapport à l'exercice 2009. Il nous reste à prendre en charge la réalisation, l'impression et l'expédition du deuxième numéro de l'année de la *Lettre du Légionnaire du 94*. Notre avoir correspond à environ

un an de fonctionnement sachant que par ailleurs les comités ont des soldes très différents.

Ces écarts viennent de l'importance des actions dans chaque comité et également de l'aide qu'ils reçoivent au travers des dons et des subventions.

Les chiffres exacts seront fournis lors de l'Assemblée générale du 19 mars 2011.



Jacques Hug

Jacques Hug